

16 janvier 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 16 janvier 2018, à 19 h 49** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
BRASSARD, Josée	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents - primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Mme Alexandra Gaudet-Caron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par Mme Mélanie Fortin, le président déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.
6. Période de questions accordée au public.
7. Suivi au plan d'action 2017-2018 : présentation de l'offre de services de la formation générale des adultes par Mme Annie Élément, directrice du Centre d'éducation des adultes.
8. Évaluation de la situation financière au 31 octobre 2017.

9. Suivi au plan d'action annuel et aux attentes formulées par le conseil des commissaires.
10. Présentation du rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (avis public).
11. Correspondance et dépôt de documents.
12. Dénonciation d'intérêts.
13. Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de revoir la date des prochaines élections scolaires.
14. Appui à la demande du Directeur général des élections du Québec concernant le vote par Internet.
15. Appel d'offres en hygiène et salubrité d'établissement d'enseignement — Autorisation requise.
16. Demande d'aliénation d'une partie de terrain à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.
17. Changement de nom de l'école Maria-Goretti et lancement de la consultation et de la modification à l'acte d'établissement.
18. Adoption de la modification à l'acte d'établissement de l'école des Deux-Moulins.
19. Composition du conseil d'établissement de l'école Caps-des-Neiges.
20. Motion de félicitations à l'ensemble du personnel pour les résultats obtenus.
21. Programme pédagogique particulier de formation en sport-études de la Polyvalente de Charlesbourg – disciplines sportives accréditées.
22. Rapport du comité de parents.
23. Rapport du comité EHDAA.
24. Rapport du comité exécutif – réunion extraordinaire du 18 décembre 2017.
25. Rapport des comités du conseil :
 - Comité de vérification – réunion du 18 décembre 2017;
 - Comité de gouvernance et d'éthique – réunion du 18 décembre 2017;
 - Comité consultatif de transport;
 - Comité des ressources humaines.
26. Rapport des autres comités :
 - Comité de répartition des ressources;
 - Fondation des Premières-Seigneuries;
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 14 décembre 2017.
27. Communication du président.
28. Communication de la direction générale.
29. Questions et commentaires des commissaires.
30. Levée de la séance.

CC-17/18-056

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-17/18-057

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 soit adopté avec les corrections mentionnées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2017. Tous les suivis ont été réalisés.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Monsieur Daniel Beaulieu, citoyen de l'arrondissement de Beauport

- Il informe et questionne la commissaire de la circonscription #4, Mme Mélanie Fortin, au sujet d'une situation vécue dans une classe de l'école de la Farandole.

Mme Martine Chouinard répond qu'un mécanisme de traitement des plaintes est en place à la Commission scolaire. Il est invité à communiquer avec le Secrétariat général pour formuler officiellement une plainte. Un suivi rigoureux sera apporté à la situation.

7. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2017-2018 ; PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES PAR MME ANNIE ÉLÉMENT, DIRECTRICE DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Madame Annie Élément, directrice du centre de formation générale des adultes, accompagnée de Mme Manon Dionne, psychoéducatrice, M. Daniel St-Jacques, enseignant et Mme Sylvie Robitaille, conseillère d'orientation, effectuent une présentation de l'offre de services à la formation générale des adultes. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

8. ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2017

Faisant suite à la présentation réalisée par M. Louis Dandurand lors du plénier, Mme Marie-Claude Asselin effectue un état de situation quant au bilan financier de la Commission scolaire au 31 octobre 2017. Elle demande aux membres du conseil des commissaires s'ils ont besoin d'une présentation complémentaire de la part de M. Dandurand. Ces derniers considèrent avoir reçu l'information pertinente. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

9. SUIVI AU PLAN D'ACTION ANNUEL ET AUX ATTENTES FORMULÉES PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

M. Yves Savard présente le bilan de mi-année du plan d'action de la planification stratégique. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES (AVIS PUBLIC)

M. René Dion, Mme Marie-Claude Asselin et M. Yves Savard présentent le rapport annuel aux membres du conseil des commissaires. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

11. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 18 décembre 2017.
- Procès-verbal du comité de vérification du 6 novembre 2017.

- Procès-verbal du comité de gouvernance et d'éthique du 6 novembre 2017.
- Procès-verbal du conseil d'administration de la Fondation du 30 octobre 2017.
- Évaluation de la rencontre.

12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

13. DEMANDE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DE REVOIR LA DATE DES PROCHAINES ÉLECTIONS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT que la Loi sur les élections scolaires prévoit des élections tous les quatre ans et que celles-ci doivent se tenir le 4 novembre 2018 (art. 2 et 3);

CONSIDÉRANT que la Loi électorale prévoit des élections générales provinciales en octobre 2018 (art. 129);

CONSIDÉRANT que la proximité de la tenue des élections provinciales et scolaires à l'automne 2018 risque de nuire à l'organisation des élections scolaires et d'entraîner un impact négatif sur la participation citoyenne;

CONSIDÉRANT la baisse du taux de participation à tous les paliers d'élections et l'importance de favoriser une culture de participation citoyenne aux actes démocratiques;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la mise en place de toutes les mesures pour favoriser la démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT le travail considérable qui serait requis du Directeur général des élections du Québec afin de mener de front deux élections;

CONSIDÉRANT les demandes de la FCSQ de réunir les conditions gagnantes pour la tenue des élections scolaires prévues en novembre prochain, auxquelles le gouvernement n'a pas encore donné suite;

CONSIDÉRANT que les commissaires souhaitent que la tenue des élections scolaires se fasse de façon simultanée aux élections municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Turcotte et résolu :

- de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de revoir la date des prochaines élections scolaires afin d'assurer des conditions gagnantes pour les citoyens québécois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. APPUI À LA DEMANDE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC CONCERNANT LE VOTE PAR INTERNET

CONSIDÉRANT la volonté de favoriser et faciliter la participation citoyenne aux élections;

CONSIDÉRANT la nécessité d'innover afin de favoriser l'accessibilité au vote et d'accroître le taux de participation aux élections scolaires;

CONSIDÉRANT la place de plus en plus importante des technologies de l'information dans la vie des citoyens;

CONSIDÉRANT les expériences de plusieurs administrations internationales et de certaines municipalités au Canada relatives à l'utilisation du vote par Internet;

CONSIDÉRANT l'appréciation des citoyens qui ont pu exercer leur droit de vote par Internet dans certaines municipalités au Canada;

CONSIDÉRANT le rôle du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) dans la promotion et la sauvegarde de la démocratie au Québec;

CONSIDÉRANT la position de la Fédération des commissions scolaires du Québec visant à intégrer le vote électronique aux modalités de votation;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une étude sur l'utilisation des technologies pour l'exercice du droit de vote au Québec;

CONSIDÉRANT la demande du DGEQ à l'Assemblée nationale d'obtenir un mandat à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Fortin et résolu :

- que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries appuie la demande du DGEQ de mener une analyse approfondie sur les enjeux entourant le vote par Internet au Québec afin d'offrir ce mode de votation aux prochaines élections scolaires.

CC-17/18-059

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPEL D'OFFRES EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT – AUTORISATION REQUISE

CONSIDÉRANT l'article 46 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics permettant un appel d'offres pour une durée minimale de 3 ans et maximale de 5 ans pour les contrats;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de travail pour l'appel d'offres 2018 à 2023 hygiène et salubrité d'établissement d'enseignement;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 16 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Ratté et résolu:

- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour le renouvellement de l'ensemble des contrats en entretien sanitaire, pour une période de 5 ans;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CC-17/18-060

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. DEMANDE D'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-SAINTE-ANNE

CONSIDÉRANT la résolution CC-16/17-066 adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 6 décembre 2016 concernant l'appui à la MRC de la Côte de Beupré pour la construction d'une piscine intérieure sur des terrains adjacents à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 10 janvier en présence de M. Pierre Renaud, maire et de M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier de la Ville de Beupré;

CONSIDÉRANT le fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, phase IV, rendant disponible l'aide financière pour l'aménagement d'installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des exigences du programme pour le fonds de développement du sport et de l'activité physique, le demandeur doit déposer un engagement formel d'acquisition de terrain dans le cas où il ne serait pas propriétaire de ce dernier;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une piscine sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries permet une bonification de l'offre de services éducatifs pour ses élèves;

CONSIDÉRANT que ce projet ne doit entraîner aucun frais pour la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et ses écoles;

CONSIDÉRANT l'obligation de définir un protocole d'entente pour la construction d'une piscine intermunicipale sur une partie des terrains de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 16 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu:

- de mandater M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à entreprendre les démarches auprès de la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin que cette dernière nous accompagne pour la réalisation de ladite transaction à savoir la demande d'aliénation d'une partie du terrain de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne pour la construction d'une piscine intermunicipale.

CC-17/18-061

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION ET DE LA MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-053 adoptée par le Conseil des commissaires, lors de la séance du 18 janvier 2000 concernant l'adoption des actes d'établissement;

CONSIDÉRANT le processus de changement de nom mis en place par le comité de la nouvelle identité de l'école, au cours de la présente année scolaire, auprès de l'organisme de participation des parents (OPP), des familles et des membres du personnel de l'école;

CONSIDÉRANT le choix majoritaire des différentes instances consultées de retenir le nom « des Constellations»;

CONSIDÉRANT la résolution CE-17-18-26 adoptée par le conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti, lors de la séance du 14 décembre

2017, relativement à la demande de modifier l'acte d'établissement de l'école Maria-Goretti conformément à la nouvelle appellation « des Constellations »;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la Commission de toponymie du Québec reçue par courriel le 21 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du Conseil des commissaires du 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement concerné et le comité de parents lors de la modification d'un acte d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par M. René Dion et résolu:

- que le conseil des commissaires retienne « des Constellations » comme nouvelle appellation de l'école Maria-Goretti;
- que la Commission scolaire adopte, pour consultation, la modification suivante à l'acte d'établissement, à compter du 1er juillet 2018;

Nom et adresse de l'école	Code école	Code bâtiment	Immeuble ou locaux mis à la disposition de l'école	Ordre d'enseignement
École des Constellations	734015	734015	7220, avenue Trudelle Québec (Québec) G1H 5S3	Préscolaire Primaire – Tous les cycles
		734092	Centre administratif 7260, boulevard Cloutier Québec (Québec) G1H 3E8 <i>(Certains locaux requis pour le service de garde)</i>	

- que la Commission scolaire consulte le conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti et le comité de parents;
- que la fin de la période de consultation se termine le 28 février 2018.

CC-17/18-062

Mme Catherine Ratté demande le vote.

POUR : 13

CONTRE : 1

ABSTENTION : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

18. ADOPTION DE LA MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES DEUX-MOULINS

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-053 adoptée par le Conseil des commissaires, lors de la séance du 18 janvier 2000 concernant l'adoption des actes d'établissement;

CONSIDÉRANT la résolution CC-17/18-024 adoptée par le Conseil des commissaires, lors de la séance du 10 octobre 2017, autorisant la consultation de l'acte d'établissement de l'école des Deux-Moulins;

CONSIDÉRANT la résolution CP-17/18-17 adoptée par le comité de parents, lors de la rencontre du 25 octobre 2017, proposant d'adopter les modifications de l'acte d'établissement de l'école, telles que déposées;

CONSIDÉRANT la résolution CE-17-18-03 adoptée par le conseil d'établissement de l'école du Parc-Orléans-et-du-Rucher, lors de la

rencontre tenue le 5 décembre 2017, signifiant leur accord avec l'acte d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 16 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu:

- que la Commission scolaire adopte la modification suivante à l'acte d'établissement, à compter du 1er juillet 2018;

Nom et adresse de l'école	Code école	Code bâtiment	Immeuble ou locaux mis à la disposition de l'école	Ordre d'enseignement
École des Deux-Moulins	734018	734018	<u>du Parc-Orléans</u> 7550, 10e Avenue Est Québec (Québec) G1H 4C4	Préscolaire Primaire – Tous les cycles
		734016	<u>du Rucher</u> 1075, 60e Rue Est Québec (Québec) G1H 2E3	

CC-17/18-063

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES

CONSIDÉRANT la résolution CP-97-98-189 adoptée par le conseil provisoire de la Commission scolaire francophone à l'égard de l'école du Ruisselet et Notre-Dame-de-Grâce, laquelle stipule ce qui suit :

Conseil d'établissement de l'école du Ruisselet et Notre-Dame-de-Grâce:

- 4 parents;
- 2 enseignants;
- 2 autres personnels;
- 2 représentants de la communauté;

CONSIDÉRANT la résolution CC-07/08-004, adoptée par le conseil des commissaires le 21 août 2007, relativement au changement de nom de l'école du Ruisselet et Notre-Dame-de-Grâce pour former l'école Caps-des-Neiges;

CONSIDÉRANT la résolution CE 17/18-29 par laquelle le conseil d'établissement de l'école Caps-des-Neiges détermine le nombre de représentants;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Genest et résolu de modifier la résolution CP-97-98-189 de façon à ce que le conseil d'établissement de l'école Caps-des-Neiges soit ainsi composé :

- 6 membres représentant les parents;
- 4 membres représentant les enseignants;
- 1 membre représentant le service de garde;
- 1 membre représentant le personnel de soutien;
- 2 membres représentant la communauté (sans droit de vote).

CC-17/18-064

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL POUR LES RÉSULTATS OBTENUS

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lizotte et résolu d'adopter une motion de félicitations pour souligner l'excellence du travail accompli par tout le personnel notamment l'équipe de la Direction générale, les directions d'établissement, les cadres scolaires, les membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien. Faisant preuve d'un engagement et d'une grande

détermination pour optimiser la réussite éducative et la persévérance scolaire de tous les élèves, les derniers résultats présentés au conseil des commissaires furent applaudis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PARTICULIER DE FORMATION EN SPORT-ÉTUDES DE LA POLYVALENTE DE CHARLESBOURG – DISCIPLINES SPORTIVES ACCRÉDITÉES

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) exige l'adoption des disciplines sportives accréditées pour le sport-études par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que pour être reconnu officiellement, un projet pédagogique particulier en sport-études doit respecter les règles de reconnaissance établies par le Ministère (volet scolaire, volet sportif et harmonisation des interventions sur le plan local);

CONSIDÉRANT qu'une demande de reconnaissance doit faire l'objet, au préalable, d'un protocole d'entente dûment signé avec une fédération sportive, selon la discipline concernée;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente 2016-2020 a été signé par tous les partenaires pour la Polyvalente de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 16 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu d'adopter les disciplines sportives accréditées suivantes pour le sport-études de la Polyvalente de Charlesbourg :

- Soccer
- Gymnastique
- Natation
- Volleyball

et d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre.

23. RAPPORT DU COMITÉ EHDAA

Aucune rencontre.

24. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Comme le projet de procès-verbal du dernier comité exécutif a été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis.

25. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité de vérification – réunion du 18 décembre 2017

Madame Catherine Ratté fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 18 décembre dernier. La prochaine réunion aura lieu le 12 mars prochain.

Comité de gouvernance et d'éthique – réunion du 18 décembre 2017

Madame Mélanie Fortin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 18 décembre dernier. La prochaine réunion aura lieu le 12 mars prochain.

Comité consultatif de transport

Aucune rencontre.

Comité des ressources humaines

Aucune rencontre.

26. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

Comité de répartition des ressources

Aucune rencontre.

Fondation des Premières-Seigneuries

Aucune rencontre.

Arrondissement de Beauport Ville en santé

Aucune rencontre.

Comité de gestion Centre de formation en transport de Charlesbourg – réunion du 14 décembre 2017

Madame Hélène Chabot fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 14 décembre 2017. La prochaine réunion aura lieu le 22 mars prochain.

27. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

- 8 décembre 2017 : participation à la mise au jeu officielle soulignant la création d'une ligue de hockey primaire à la Commission scolaire. Cette ligue est destinée aux élèves qui ne font pas partie d'une concentration hockey. Elle permet à plus de 140 élèves, répartis en 11 équipes aux couleurs des écoles, de pratiquer ce sport de façon amicale. Madame Marie-Claude Asselin, directrice générale et madame Caroline Vézina, présidente du conseil d'établissement de l'école du Cap-Soleil / St-Pierre assistaient également à cette activité.
- 10-11 décembre 2017 : conseil général de la FCSQ
- 11 décembre 2017 : lancement de « L'état des commissions scolaires, portrait de la FCSQ et de ses membres », un ouvrage de référence et aussi un site Internet contenant l'histoire, les réalisations, les enjeux et les défis de la FCSQ et des commissions scolaires qui en sont membres en plus de souligner par la même occasion le 70^e anniversaire de la FCSQ.

Monsieur Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Alain

Fortier, président de la FCSQ, madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, madame Marie-France Painchaud, vice-présidente de la Commission scolaire et madame Dominique Lizotte, commissaire, étaient présents pour l'occasion.

- 14 décembre 2017 : spectacle « Star Wars » des élèves de l'école de l'Harmonie, pavillon Saint-Édouard, sous la direction du professeur, monsieur Philippe Amyot.
- 14 décembre 2017 : participation au Marché de Noël, Seigneurie en Fêtes, préparé par les élèves d'entrepreneuriat-études à l'agora de l'école secondaire de la Seigneurie.
- 18 décembre 2017 : rencontre avec madame Catherine Cyr, coordonnatrice régionale de « Dynacare » à l'école de la Fourmilière. Dynacare est un laboratoire d'analyse médicale qui a remis au Club des petits déjeuners la somme de 13 000 \$ pour la province de Québec. Le Club des petits déjeuners fournit depuis plusieurs années les services de petits déjeuners à l'école de la Fourmilière. Monsieur Vincent Dufresne, conseiller municipal, madame Hélène Tremblay conseillère politique de monsieur François Blais, député de Charlesbourg et Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, madame Marie-France Painchaud, vice-présidente de la Commission scolaire étaient également présents.
- 19 décembre 2017 : concert des élèves de 3^e et 4^e année de la concentration musique de l'école de l'Harmonie (bâtiment Saint-Édouard) à l'église de La Nativité de Notre-Dame de Beauport.
- 16 janvier 2018 : lancement de la « Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans » au Musée national des beaux-arts du Québec en présence du Premier ministre, monsieur Philippe Couillard, de madame Marie Montpetit, Ministre de la Culture et des Communications, de M. Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de monsieur Luc Fortin, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie.

28. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Claude Asselin

- Mme Asselin fait état du taux de participation au sondage du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Catégorie	Participants
Parents	2921
Personnel	2102
Élèves	940
Communauté	158
Commissaires	14
Total	6135

Personnel	Participants	Régulier et à contrat	% Régulier et à contrat	Tous (incluant feuilles de temps)	% Tous (incluant feuilles de temps)
Cadres	150	151	99%	151	99%
Enseignants	1150	2203	52%	2445	47%
Professionnels	173	215	80%	244	71%
Soutien	629	1561	40%	2247	28%
Total	2102	4130	51%	5087	41%

Elle indique également certaines zones de développement qui commencent à se définir. Actuellement, des focus groupes se tiennent auprès des divers groupes identifiés dans le tableau ci-dessus, et ce, dans le but de préciser le portrait de situation et certaines réponses reçues par le biais du sondage.

29. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Mme Hélène Chabot

- Elle questionne la date retenue pour la séance d'information sur les demandes de dérogation pour l'entrée au préscolaire dans les établissements.

Mme Asselin explique la façon de faire pour soumettre une demande de dérogation dans un établissement. Elle mentionne qu'habituellement la séance d'information se tient préalablement aux inscriptions, toutefois les parents peuvent procéder à la demande selon les délais fixés et effectuer des ajustements au besoin. Elle fait état des sujets qui seront traités lors de cette séance d'information.

- Elle questionne à savoir si la Commission scolaire connaît les montants auxquels elle aura droit, annoncés par le MEES cette semaine.

Mme Asselin indique que les montants officiels ne sont pas confirmés à ce jour par le Ministère.

- Elle questionne à savoir pourquoi il existe une différence entre les montants disponibles pour les conseils d'établissement du secondaire et ceux du primaire.

Mme Asselin indique que ces montants ont été déterminés depuis plusieurs années et qu'il n'y a pas de problématique à cet égard.

- Elle remercie la Direction générale et le Secrétariat général pour l'ensemble des informations reçues.

M. Claude Giroux

- Il félicite la Commission scolaire et les intervenants concernés pour l'initiative de créer une ligue de hockey au primaire et questionne le délai de transmission de l'invitation pour cet événement.

Une vérification sera effectuée.

30. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 51.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard